



Charte de l'hospitalisation aux urgences pédiatriques

Madame, Monsieur, chers parents,

Le service des urgences pédiatriques accueille chaque jour un nombre important d'enfants de tous les âges à la fois en consultation urgente et en hospitalisation de courte durée. Afin de veiller au bon fonctionnement de ce service si particulier et dans le respect de chacun, certaines consignes sont à respecter.

● **Visites**

Pour des règles d'hygiène et de sécurité évidentes, seuls les parents sont autorisés à rester auprès de l'enfant durant l'hospitalisation.

Si vous vous absentez, pensez à en informer votre enfant ainsi qu'un membre de l'équipe soignante.

Seuls les parents sont autorisés à prendre des nouvelles de leur enfant par téléphone en cas d'absence.

● **Repas**

Si vous réservez à l'avance, un repas accompagnant peut vous être servi.

Le relais H au niveau 0 de l'hôpital vous permettra de choisir votre restauration sur place ou à emporter.

Il vous est également possible d'amener votre propre repas.

Le matin un petit déjeuner vous sera toujours proposé.

Les repas servis par l'hôpital vous seront facturés selon la tarification en cours dans l'institution.

Une grille des tarifs est consultable dans la chambre.

Certaines mutuelles prennent en charge ces frais.

● **Nuit**

Seul un des parents est autorisé à passer la nuit auprès de l'enfant (une couchette sera mise à votre disposition).

L'enfant, quelque soit son âge, ne dort pas dans votre lit et inversement, afin de ne pas gêner les soignants lors des soins.

● **Surveillance médicale**

Un médecin est présent continuellement dans le service. Il rendra visite à votre enfant 2 fois par jour (matin et soir). Il vous est demandé d'être prêt à le recevoir pour la visite du matin après le petit déjeuner.

Le personnel médical et paramédical reste disponible pour répondre à vos questions.

Merci d'interrompre vos communications téléphoniques lorsqu'un soignant s'adresse à vous.

● **Salle de jeux**

L'accès à la salle de jeux est réservé uniquement aux enfants hospitalisés.

Si votre enfant est porteur d'une maladie contagieuse (gastroentérite, bronchiolite...), il ne sera pas autorisé à venir en salle de jeux ; cependant des jeux seront mis à sa disposition sur simple demande auprès du personnel.

● **Sécurité**

Relevez les barrières du lit de votre enfant dès que vous vous éloignez.

Fermez la porte de la chambre correctement pour l'isoler du bruit. L'équipe soignante continuera à veiller sur lui par l'intermédiaire du scope auquel il est relié.

Pensez à informer votre enfant ainsi qu'un membre de l'équipe si vous vous absentez.

Votre enfant peut avoir un régime ou devoir rester à jeun, ne lui donnez rien à manger sans autorisation médicale.



Merci de respecter ces recommandations et de contribuer ainsi à la bonne prise en charge de votre enfant.